

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juin 2013

REPRÉSENTATION DES FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE - (N° 1055)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL36

présenté par
M. Fourage, rapporteur

ARTICLE 29 QUINQUIES

Dans la première phrase de l'alinéa 8, supprimer le mot : « même ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.